

Bibliothèque de Sceaux : la gratuité pour tous les habitants

À compter du 1^{er} janvier 2022, l'ensemble des collections de La Bibliothèque, médiathèque municipale de Sceaux, est ouvert au prêt gratuitement pour tous les Scéens.

Tous les emprunts deviennent gratuits pour les Scéens

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'accès aux collections de La Bibliothèque, médiathèque municipale de Sceaux, évoluent : l'ensemble du fonds (y compris les CD et DVD) est ouvert au prêt gratuitement pour tous les Scéens (sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois). La gratuité était déjà accordée aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi et titulaires de minima sociaux, qu'ils soient Scéens ou non. Seuls les habitants d'autres communes n'étant ni collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou titulaires de minima sociaux continueront de s'acquitter d'un abonnement de 16 euros pour un an d'accès aux prêts multimédia (CD et DVD). « *À travers cet acte fort en matière de lecture publique, la ville de Sceaux entend réaffirmer son attachement à défendre l'accès à la culture pour le plus grand nombre* », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux.

Sacraliser la gratuité d'accès aux bibliothèques

Cette évolution de la politique tarifaire de la médiathèque municipale de Sceaux intervient dans le cadre de l'adoption récente de la loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, qui consacre et sacralise la liberté et la gratuité d'accès aux bibliothèques municipales. Par ce geste fort en matière de politique culturelle, Sceaux va plus loin en accordant la gratuité sur les emprunts de l'ensemble du fonds de sa bibliothèque aux Scéens.